

ET SI J'AIDAI MON VILLAGE !

Appel au bénévolat citoyen

Forte de son dynamisme, notre commune accueille après l'été deux grands évènements pour lesquels un soutien par des bénévoles serait le bienvenu ! Vous êtes prêts à consacrer ponctuellement un peu de votre temps pour le village ?

Seconde édition de la Fête du zéro déchet le 13 septembre :

l'association éco POP-UP invite tout volontaire à rejoindre cette aventure collective et participative (appui sur un stand existant, proposition et animation d'un stand, aide à la logistique, partage d'idées et de compétences autour du zéro déchet...).

Transmettez vos coordonnées à : ecopopup@mailo.com

Foire forestière du Lot les 2 et 3 octobre, évènement à l'échelle départementale :

en appui aux organisateurs, la mairie fait appel aux habitants qui souhaiteraient venir épauler ce projet collectif (aide à la circulation, gestion des parkings, repas des bénévoles, buvette...).

Contactez la mairie :
au 05 65 30 93 31 ou à
mairie.de.boissieres@orange.fr

UN POINT SUR LE PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE EN EPICERIE/CAFÉ

Le plan de financement envisagé initialement a été bouclé avec l'obtention de la dernière subvention obtenue en mai 2026. Au total, plus de 490 000 € ont été obtenus. En outre, une demande d'aide européenne de près de 70 000 € a été sollicitée après que le dossier ait reçu un avis favorable du Comité de programmation du Grand Quercy. Côté dépenses, l'appel d'offre s'est déroulé conformément aux estimations de l'architecte.

Dans ces conditions, l'ordre de service de démarrage des travaux a été donné aux entreprises. Ceux-ci ont commencé lundi 22 juin et devraient se terminer au cours du printemps 2027. Les travaux concernant le toit devraient quant à eux commencer en septembre. Nous employons le conditionnel car nous ne sommes pas à l'abri de surprises comme souvent pour les chantiers de réhabilitation de bâtiments.

Nous essaierons dans la mesure du possible de vous tenir informés des principales étapes du chantier.

**DATES A RETENIR**

Fête votive : 03, 04 et 05 juillet

Cinéma de plein air : 15 juillet, film « Compostelle », parvis de l'église

Soirées guinguettes : 22 juillet et 12 août, pré communal

Fête « Zéro déchet » : 13 septembre, pré communal

Cinéma : 18 septembre, salle des fêtes (titre non connu)

Foire forestière : 02 et 03 octobre, pré communal et ses alentours

Et toujours le concours photo sur le thème du bois

JOLI SUCCÈS POUR LES GRANDS AIRS DE BALLETS À DANSER :

Le 29 mai dernier, sous un soleil éclatant, le pré communal a accueilli un concert organisé par le Grand Cahors, en partenariat avec CahOrchestra et l'école de danse Métamorphose.

Les musiciens de l'orchestre symphonique ont offert aux plus de 120 spectateurs présents un moment artistique riche et inspirant autour des «Grands airs de ballet à danser», mêlant avec harmonie musiques classiques et contemporaines. Les danseurs de l'école Métamorphose ont accompagné plusieurs œuvres du programme, apportant une dimension visuelle particulièrement appréciée.

Un véritable succès pour cet événement, qui témoigne du dynamisme culturel du territoire !



TOUTES LES INFOS LOCALES SUR INTRAMUROS

Un nouveau moyen officiel de communication de la mairie est mis à votre disposition pour rester informé facilement sur la vie locale de Boissières et des communes alentours : INTRAMUROS. Cette application mobile gratuite permet d'accéder aux actualités, à l'agenda culturel et associatif, aux alertes en cas d'urgence (coupures d'eau, météo, travaux...), aux services de proximité, etc.

Vous pouvez installer l'application sur votre téléphone portable ou consulter les informations sur le site internet à l'adresse : www.intramuros.org/boissieres-46 ou en flashant ce qr code avec votre téléphone portable.



Un guide d'utilisation est disponible à la mairie. Une information plus détaillée parviendra par mail à celles et ceux qui se sont inscrits pour recevoir par mail des actualités de la mairie.



Chaque été, le scénario se répète : le thermomètre s'affole dans la journée et le mercure ne descend que très peu la nuit. C'est la canicule.

Des mesures sont alors mises en œuvre par la municipalité, en particulier un recensement et un suivi des habitants vulnérables ou isolés, soit par l'intermédiaire des équipes médicales (infirmières libérales), soit par contact téléphonique.

Nous rappelons aussi aux personnes voulant se rafraîchir ou passer un moment dans un lieu climatisé que la mairie ouvre les portes de la salle du conseil à tous les boissériens aux heures d'ouverture du secrétariat.

DU NOUVEAU CÔTÉ CIMETIÈRE

La procédure de récupération de concessions très anciennes du cimetière de Boissières débutée il y a deux ans arrive à son terme. Celle-ci a pour but de retrouver de l'espace sur le site existant, à défaut de pouvoir agrandir le cimetière.

Neuf concessions sont donc de nouvelles propriétés de la mairie, et seront dans un temps plus lointain remises à disposition d'éventuels acquéreurs après travaux. Les boissériens pourront ainsi anticiper leur achat d'une concession mortuaire. La toute dernière étape consistera à créer un ossuaire dans un des tombeaux abandonnés, après remise en état par un professionnel.

Cette procédure de récupération des concessions et la fabrication du nouveau portail du haut du cimetière témoignent de l'intérêt que porte le conseil municipal à ce lieu.

STOP AUX DÉPÔT SAUVAGES

Nous constatons encore trop souvent des dépôts de déchets aux abords des chemins ou au pied des conteneurs poubelles. Ces incivilités, commises par une minorité sont souvent faites par facilité. Au-delà de la dégradation de notre environnement et de notre cadre de vie, cela engendre un vrai problème pour la commune, à qui revient la charge de nettoyer l'emplacement et de transporter à la déchetterie ce qui aurait dû l'être par la personne indélicate. Pendant qu'un agent communal passe du temps à évacuer ces dépôts sauvages, il ne le passe pas à d'autres missions d'intérêt général profitables à tous.

Pour rappel, selon la loi, tout contrevenant risque une amende jusqu'à 1500 euros pour tout dépôt sauvage.

La déchetterie la plus proche est à Catus, à seulement 7 kms, Zone Les Matalines. Les horaires sont consultables sur le site internet du Syded : syded-lot.fr

Demandez votre pass déchetterie sur pass.syded-lot.fr (gratuit, et actuellement sans limitation de passages pour les particuliers).